



Le 24 février 2026

DIRECTION DE LA SÉANCE

MODIFICATION DE L'ORDRE DU JOUR DES SÉANCES
DES MERCREDI 8, JEUDI 9, VENDREDI 17 ET MARDI 28 AVRIL 2026

Par lettre en date du 19 février 2026, M. Mathieu DARNAUD, Président du Groupe Les Républicains, a demandé l'inscription à l'ordre du jour de l'examen de la proposition de loi visant à garantir l'équilibre économique de l'exploitation des réseaux d'initiative publique par un mécanisme de péréquation. Lors de sa séance du mardi 24 février 2026, le Sénat a décidé d'inscrire l'examen de ce texte en dernier point de l'ordre du jour du mercredi 8 avril 2026.

Par lettre en date de ce jour, M. Hervé MARSEILLE, Président du Groupe Union Centriste, a demandé l'inscription à l'ordre du jour de l'espace réservé à son groupe du jeudi 9 avril 2026 de la proposition de loi visant à mettre fin au devoir conjugal et de la proposition de loi visant à étendre à toutes les communes la compensation financière prévue pour les communes de plus de 3 500 habitants pour l'exercice de l'ensemble des compétences du service public de la petite enfance.

Lors de sa séance du 24 février 2026, le Sénat a décidé :

- de prévoir qu'il siègerait vendredi 17 avril pour finir l'examen du projet de loi-cadre relatif au développement des transports ;
- et de reporter à 18 heures 30 les explications de vote des groupes puis le scrutin public solennel sur le projet de loi-cadre relatif au développement des transports, inscrites à l'ordre du jour du mardi 28 avril 2026.

En conséquence, l'ordre du jour des séances des mercredi 8, jeudi 9, vendredi 17 et mardi 28 avril 2026 s'établit comme suit :

SEMAINE SÉNATORIALE

Mercredi 8 avril 2026

À 15 heures

- Questions d'actualité au Gouvernement

- Délai limite pour l'inscription des auteurs de questions : mercredi 8 avril à 11 heures

À 16 h 30 et le soir

- Débat à la suite du dépôt du **rapport public annuel** de la **Cour des comptes** (demande de la Conférence des Présidents)

- Présentation du rapport annuel
- Temps attribué à la commission des finances : 10 minutes
- Temps attribué à la commission des affaires sociales : 10 minutes
- Temps attribué aux orateurs des groupes : 45 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans le débat : mardi 7 avril à 15 heures

- Proposition de loi relative à l'**instauration** d'une **présomption** d'**exploitation** des **contenus culturels** par les **fournisseurs** d'**intelligence artificielle**, présentée par Mme Laure DARCOS et plusieurs de ses collègues (n° 220, 2025-2026) (demande de la commission de la culture, de l'éducation, de la communication et du sport)

Ce texte a été envoyé à la commission de la culture, de l'éducation, de la communication et du sport.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 30 mars à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 1^{er} avril matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : mardi 7 avril à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mercredi 8 avril matin
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 1 heure
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mardi 7 avril à 15 heures

- Proposition de loi visant à **garantir l'équilibre économique** de l'**exploitation** des **réseaux d'initiative publique** par un **mécanisme** de **péréquation**, présentée par M. Patrick CHAIZE et plusieurs de ses collègues (n° 210, 2025-2026) (demande du groupe Les Républicains)

Ce texte a été envoyé à la commission des affaires économiques.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 30 mars à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 1^{er} avril matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : mardi 7 avril à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mercredi 8 avril matin
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 45 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mardi 7 avril à 15 heures

Jeudi 9 avril 2026

De 10 h 30 à 13 heures et de 14 h 30 à 16 heures

(Ordre du jour réservé au groupe UC)

- Proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale après engagement de la procédure accélérée, visant à mettre **fin** au **devoir conjugal** (n° 321, 2025-2026)

Ce texte a été envoyé à la commission des lois.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 30 mars à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 1^{er} avril matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : mardi 7 avril à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mercredi 8 avril matin
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 45 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mercredi 8 avril à 15 heures

- Proposition de loi visant à étendre à toutes les communes la **compensation financière** prévue pour les communes de plus de 3 500 habitants pour l'exercice de l'ensemble des **compétences** du **service public** de la **petite enfance**, présentée par Mme Anne-Catherine LOISIER (n° 213, 2025-2026)

Ce texte a été envoyé à la commission des affaires sociales.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 30 mars à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 1^{er} avril matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : mardi 7 avril à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mercredi 8 avril matin
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 45 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mercredi 8 avril à 15 heures

SEMAINE RÉSERVÉE PAR PRIORITÉ AU GOUVERNEMENT

Vendredi 17 avril 2026

Le matin et l'après-midi

- Suite du projet de loi-cadre relatif au **développement** des **transports** (procédure accélérée) (n° 394, 2025-2026)

**Suspension des travaux en séance plénière :
du lundi 20 au dimanche 26 avril 2026**

SEMAINE DE CONTRÔLE

Mardi 28 avril 2026

À 14 heures (hors hémicycle)

Travaux hors hémicycle de la commission des affaires européennes, des délégations et des instances temporaires (jusqu'à 17 heures) et des commissions permanentes (à partir de 17 heures)

À 18 h 30

- Explications de vote des groupes puis scrutin public solennel sur le projet de loi-cadre relatif au **développement** des **transports** (procédure accélérée) (n° 394, 2025-2026)

- Temps attribué aux orateurs des groupes pour les explications de vote, à raison d'un orateur par groupe : 7 minutes pour chaque groupe et 3 minutes pour les sénateurs ne figurant sur la liste d'aucun groupe
- Délai limite pour les inscriptions de parole : lundi 27 avril à 15 heures
- Délai limite pour le dépôt des délégations de vote : mardi 28 avril à 16 h 30